



# Trait d'union Express



---

## Le Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

---

N° 12

19 novembre 2014

### Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

### OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly est actuellement à la recherche d'un inspecteur municipal adjoint dans le département de la voirie. Sous la responsabilité de la directrice générale et sous la supervision de l'inspecteur municipal, il devra effectuer divers travaux manuels reliés au secteur de la voirie, tel que pavage, entretien des fossés, etc., opérer les véhicules des travaux publics, entretien/réparation des réseaux d'aqueduc et égouts, entretien/réparation des immeubles municipaux ou toutes autres tâches demandées. De plus, durant l'hiver, l'employé devra être en mesure d'effectuer des travaux de déneigement liés aux bâtiments municipaux, de même que la surveillance et l'entretien de la patinoire.

#### **Exigences :**

- Posséder un permis classe 5;
- Détenir ses cartes d'opérateur eau potable (un atout);
- Avoir de l'expérience dans un poste similaire (un atout);
- Être en bonne forme physique et avoir des aptitudes pour le travail manuel en général;
- Être en mesure de travailler à l'extérieur quelle que soient les conditions climatiques;
- Attitude et comportement professionnel (autonomie, dynamisme, aptitude pour le travail d'équipe, aptitude pour le service aux citoyens, sens de l'initiative, sens de l'organisation, polyvalence, honnêteté, etc.)

**Statut de l'emploi :** Temps plein, horaire variant entre 32 et 40 heures par semaine selon la saison et les conditions climatiques.

**Conditions de travail :** Salaire selon échelle salariale de la Municipalité.  
Entrée en poste à discuter avec le ou la candidat (e) retenu (e)

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **vendredi 5 décembre 2014, à 11 h**, à l'adresse suivante :

Claudia Daigle  
Directrice générale par intérim  
3870, chemin de Tilly, C.P. 10  
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec)  
G0S 2C0

ou par courriel : [claudia.daigle@notarius.net](mailto:claudia.daigle@notarius.net)  
ou par télécopieur : 418 886-2075

VERSO



## **ERRATUM**

Lors de la partition de l'article suivant dans le Trait d'union du 18 novembre, une erreur s'est glissée dans la localisation de la propriété sujette à une demande de dérogation mineure. La propriété se situe bien au 3002, chemin Terre-Rouge comme libellé dans le texte.

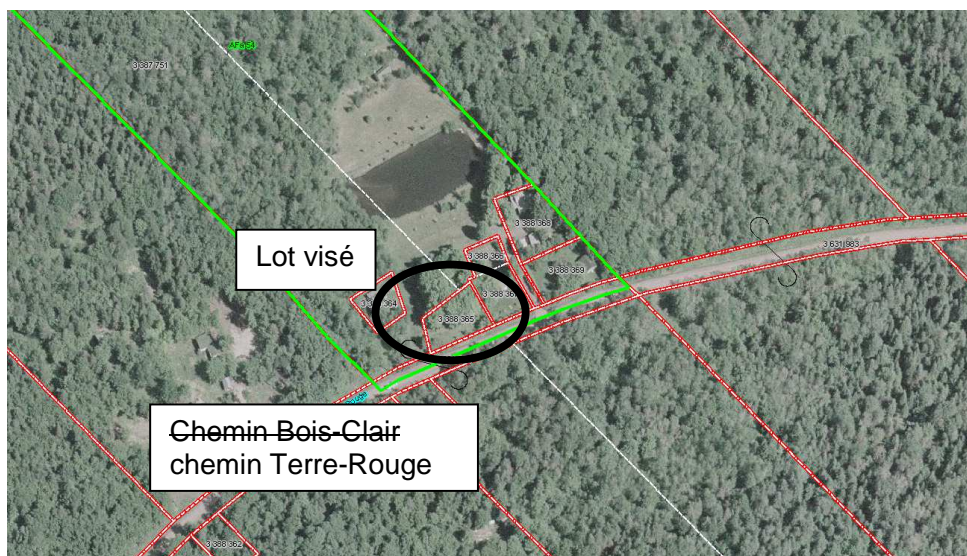
### **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY**

#### **AVIS PUBLIC est donné comme suit :**

Aux personnes intéressées par la dérogation mineure visant la propriété du 3002, chemin Terre-Rouge, et située sur le lot 3 388 365 du cadastre du Québec. Propriété de Mme Nathalie Gingras.

La nature et les effets de la dérogation mineure visent à autoriser l'implantation d'une remise en cour avant du bâtiment principal.

#### **Propriété visée par la dérogation mineure (extrait de la matrice graphique) :**



**Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).**

Au cours de cette assemblée, la nature de la dérogation mineure et les conséquences de son adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre ses commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,  
le 14 novembre 2014.

*Claudia Daigle*  
*Directrice générale par intérim*

RECTO ⇨